Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 022-212200547-20260212-DEL07_12022026-DE

ERQUY
L'air qu'il vous faut !

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
SÉANCE DU JEUDI 12 FEVRIER 2026

L'An Deux Mil Vingt Six, le jeudi 12 février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 04 février 2026 s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Henri LABBÉ, Maire d'Erquy. Monsieur Jean-Paul LOLIVE, Conseiller municipal, a été désigné Secrétaire de Séance.

DELIBERATION N°	SUBVENTIONS ANNUELLES AUX ASSOCIATIONS 2026
07	

ÉLUS	26
PRÉSENTS MAXI	22
MANDANTS	01
ABSENTS	03
APTES A VOTER	23

CONVOCATION	04-02-2026
RÉUNION	12-02-2026
AFFICHAGE	16-02-2026
TRANSMISSION	16-02-2026

	RECENSEMENT DES CONSEILLERS		Présents	Absents	Mandants	PROCURATIONS
	NOMS ET PRÉNOMS	TITRES				MANDATAIRES
MAJORITÉ MUNICIPALE	LABBÉ Henri	Maire	X			
	MONNIER Philippe	1er Adjoint	X			
	BERTIN Josyane	2è Adjointe	X			
	RAULT Gabriel	3è Adjoint	X			
	ALLAIN Marie-Paule	4è Adjointe	X			
	POUGET Léo	5è Adjoint	X			
	HERNOT Bruno	6è Adjoint	X			
	L'HARIDON Michelle	7è Adjointe	X			
	HUET Jean-Marie	CMD1		X		
	CHARLOT Karine	Conseillère	X			
	CORMIER Anne-Séverine	Conseillère		X		
	DONNARD Roxane	Conseillère	X			
	DURAND Philippe	CMD2	X			
	GUINARD Brigitte	Conseillère	X			
	LANCESSEUR Christian	CMD3	X			
	LESNARD Pierre	CMD4	X			
	MANIS Cécile	Conseillère	X			
	ROUXEL Benoit	CMD5		X		
	MANIS Jean-Paul	Conseiller	X			
	LEMEE Ginette	Conseillère	X			
MINORITÉ	MORIN Yannick	Conseiller	X			
	CHALVET Maryvonne	Conseillère	X			
	DETREZ Nicole	Conseillère	X			
	RENAUT Sylvain	Conseiller	X			
	LOLIVE Jean-Paul	Conseiller	X			
	LE BRICON Bruno	Conseiller			X	Jean-Paul LOLIVE
A	DÉCOMPTE DES PRÉSENTS : QUESTIONS		22	03	01	

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 022-212200547-20260212-DEL07_12022026-DE

07 – SUBVENTIONS ANNUELLES AUX ASSOCIATIONS 2026

Monsieur le Maire informe le Conseil de la nécessité de déterminer les montants individuels des subventions sollicitées par les associations au titre de l'exercice budgétaire 2026. Il est proposé aujourd'hui d'arrêter les montants des subventions annuelles aux associations pour l'année 2026 selon le tableau joint en annexe (Annexe 6).

VISAS REGLEMENTAIRES ET CONSIDERANTS

Vu les articles L2121-29, L2121-1 à L2121-23, R2121-9 et R2121-10 du code général des collectivités territoriales (CGCT) qui concernent le conseil municipal et ses modalités de fonctionnement,

Considérant l'intérêt de soutenir les associations réginéennes dans leurs actions,

Considérant l'avis favorable des commissions Education, Vie scolaire, Culture/ Budgets, Finances locales/ Sport réunies le 28 janvier 2026,

Le Conseil Municipal, Invité à se Prononcer,
Après en avoir Délibéré, DÉCIDE,

D'APPROUVER le tableau global des subventions aux associations et aux organismes solidaires dûment recensés sur le descriptif ci-annexé pour l'année 2026.

D'AUTORISER Monsieur le Maire à verser les subventions accordées aux associations pétitionnaires ci-après recensées, et à fractionner en tant que de besoin au regard de la trésorerie communale, le montant des octrois exigibles dans la limite de cinq acomptes, pour les valeurs excédant le seuil de Trois Mille Euros,

DE RAPPELER que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Rennes dans un délai de deux mois à compter de la réception par le représentant de l'État dans le département et de sa publication.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables 23
- Vote défavorable 00
- Abstention 00

ERQUY, le jeudi 12 février 2026

Le secrétaire de séance

Jean-Paul LOLIVE

Le Maire,

Henri LABBE

MAIRIE D'ERQUY
CÔTES D'ARMOR

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 022-212200547-20260212-DEL07_12022026-DE

- Annexe - 6 -

Thèmes	Nom	Objet	Montant demandé	Montant Attribué
Nautisme-mer	Centre Nautique	Fonctionnement sous convention	45 000 €	43 000 €
Nautisme-mer	Centre Nautique	Développement pratique sportive	2 000 €	2 000 €
Nautisme-mer	Centre Nautique	Organisation événements sportifs	2 000 €	1 000 €
Nautisme-mer	Centre Nautique	Renouvellement catamarans 12 pieds	34 000 €	10 000 €
Nautisme-mer	SNSM	Fonctionnement	5 000 €	5 000 €
Nautisme-mer	Sainte Jeanne	Fonctionnement	6 000 €	5 000 €
Nautisme-mer	Histoire d'eau	Fonctionnement sous convention	11 000 €	11 000 €
Nautisme-mer	Club de Voile	Championnat du monde des raids	5 000 €	5 000 €
Sous-total			**110 000 €**	**82 000 €**
Animation-station	Landes & Bruyères	Fonctionnement	5 000 €	5 000 €
Animation-station	Les 3 flamants	Organisation festival Houle Sentimentale à Bienassis	3 000 €	700 €
Animation-station	Estivales de Volley	Fonctionnement	16 000 €	14 000 €
Animation-station	Jumping Erquy Plage	Fonctionnement	6 000 €	6 000 €
Animation-station	Musique à la ville Rogon	Festival des 2 caps	1 000 €	500 €
Sous-total			**31 000 €**	**26 200 €**
Culture-loisirs	Erquy en Scène	Fonctionnement	26 000 €	25 000 €
Culture-loisirs	Chant des Vagues	Fonctionnement	10 000 €	8 000 €
Culture-loisirs	La Palette	Fonctionnement	700 €	600 €
Culture-loisirs	Mémoire d'Erquy	Réalisation d'un livre sur l'histoire de la commune	1 000 €	500 €
Culture-loisirs	Tarot Club Réginéen	Fonctionnement	200 €	100 €
Culture-loisirs	Erquy en Bulles	Fonctionnement	3 800 €	3 500 €
Culture-loisirs	Armor Ciné	Projet associatif	9 000 €	6 000 €
Culture-loisirs	Photo Club Erquy	Fonctionnement	2 500 €	1 800 €
Sous-total			**53 200 €**	**45 500 €**

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 022-212200547-20260212-DEL07_12022026-DE

Scolaire	A.P.E.L. de Notre Dame	Achat de matériel éducatif, sorties culturelles, animations	5 453 €	2 000 €
Scolaire	MFR PLERIN	Fonctionnement	100 €	100 €
Scolaire	Amicale laïque	Soutien aux projets pédagogiques	2 500 €	2 500 €
Sous-total			**7 953 €**	**4 600 €**
Sport et Loisirs	Otaries du Penthièvre	Organisation événements sportifs	2 346 €	840 €
Sport et Loisirs	UNSS - Collège Thalassa	Pratique sportive district	1 100 €	1 100 €
Sport et Loisirs	Handball Hénansal Erquy	Fonctionnement	5 000 €	5 000 €
Sport et Loisirs	Gymnastique	Atelier equilibre et mémoire	600 €	600 €
Sport et Loisirs	Union Sportive Erquy	Fonctionnement	4 500 €	4 500 €
Sport et Loisirs	Tennis de table Erquy	Entretien et renouvellement du matériel	1 500 €	750 €
Sport et Loisirs	Fréhel Multisport - section tir à l'arc	Participation équipe féminine de tir à l'arc en championnat national division 2 - saison 2026	700 €	500 €
Sport et Loisirs	Tennis Club Erquy	Fonctionnement	4 000 €	4 000 €
Sous-total			**18 446 €**	**17 290 €**
Anciens combattants	UFAC	Fonctionnement	300 €	300 €
Anciens combattants	Officiers Mariniers	Fonctionnement	160 €	160 €
Anciens combattants	FNACA	Fonctionnement	200 €	200 €
Sous-total			**660 €**	**660 €**
Solidarité	CIDFF22 (centre d'information sur les Droits des Femmes et des Familles des Côtes d'Armor)		1 500 €	1 500 €
Solidarité	Donner Recevoir Armor	Fonctionnement	500 €	500 €
Solidarité	Cap Amitié Horizon Bleu	Fonctionnement	500 €	500 €
Solidarité	Club de l'amitié	Fonctionnement	600 €	600 €
Solidarité	Rev Inventer	Fonctionnement	5 000 €	3 000 €
Solidarité	Association des Donneurs de Sang Bénévoles	Fonctionnement	300 €	300 €

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 022-212200547-20260212-DEL07_12022026-DE

Sous-total			**4000 €**	**6 400 €**
Patrimoine et Environnement	Erquy Chat Libre	Fonctionnement	10 000 €	5000 €
Patrimoine et Environnement	Amis du Viaduc de Caroual	Aide au fonctionnement (JEP, balades contées, informations)	400 €	200 €
Sous-total			**10 400 €**	**5 200 €**
TOTAL GENERAL			**235 659 €**	**187 850 €**

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 022-212200547-20260212-DEL07_12022026-DE

ERQUY
L'air qu'il vous faut !

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL
SÉANCE DU JEUDI 12 FEVRIER 2026

L'An Deux Mil Vingt Six, le jeudi 12 février à dix-neuf heures, le Conseil Municipal légalement convoqué par expédition du 04 février 2026 s'est réuni en séance ordinaire en mairie d'ERQUY sous la Présidence de Monsieur Henri LABBÉ, Maire d'Erquy. Monsieur Jean-Paul LOLIVE, Conseiller municipal, a été désigné Secrétaire de Séance.

DELIBERATION N°	FONDS D'AIDE AUX JEUNES 2026
08	

ÉLUS	26
PRÉSENTS MAXI	22
MANDANTS	01
ABSENTS	03
APTES A VOTER	23

CONVOCATION	04-02-2026
RÉUNION	12-02-2026
AFFICHAGE	16-02-2026
TRANSMISSION	16-02-2026

	RECENSEMENT DES CONSEILLERS					PROCURATIONS
	NOMS ET PRÉNOMS	TITRES	Présents	Absents	Mandants	MANDATAIRES
MAJORITÉ MUNICIPALE	LABBÉ Henri	Maire	X			
	MONNIER Philippe	1er Adjoint	X			
	BERTIN Josyane	2è Adjointe	X			
	RAULT Gabriel	3è Adjoint	X			
	ALLAIN Marie-Paule	4è Adjointe	X			
	POUGET Léo	5è Adjoint	X			
	HERNOT Bruno	6è Adjoint	X			
	L'HARIDON Michelle	7è Adjointe	X			
	HUET Jean-Marie	CMD1		X		
	CHARLOT Karine	Conseillère	X			
	CORMIER Anne-Séverine	Conseillère		X		
	DONNARD Roxane	Conseillère	X			
	DURAND Philippe	CMD2	X			
	GUINARD Brigitte	Conseillère	X			
	LANCESSEUR Christian	CMD3	X			
	LESNARD Pierre	CMD4	X			
	MANIS Cécile	Conseillère	X			
	ROUXEL Benoit	CMD5		X		
	MANIS Jean-Paul	Conseiller	X			
	LEMEE Ginette	Conseillère	X			
MINORITÉ	MORIN Yannick	Conseiller	X			
	CHALVET Maryvonne	Conseillère	X			
	DETREZ Nicole	Conseillère	X			
	RENAUT Sylvain	Conseiller	X			
	LOLIVE Jean-Paul	Conseiller	X			
	LE BRICON Bruno	Conseiller			X	Jean-Paul LOLIVE
A	DÉCOMPTE DES PRÉSENTS : QUESTIONS		22	03	01	

Envoyé en préfecture le 17/02/2026
Reçu en préfecture le 17/02/2026
Publié le
ID : 022-212200547-20260212-DEL07_12022026-DE

08 – PARTICIPATION AU FONDS D'AIDE AUX JEUNES 2026

VISAS RÉGLEMENTAIRES ET CONSIDERANTS

Considérant la demande de participation au fonds d'aide aux jeunes du Département,

Considérant les actions d'accompagnement réalisées en 2025 grâce au fonds d'aide aux jeunes,

Considérant le souhait de soutenir cette initiative départementale,

Considérant l'avis favorable des membres des commissions Budgets et finances locales/éducation, vie-scolaire, culture/Sport réunies le 28 janvier 2026.

Le Conseil Municipal, Invité à se Prononcer,
Après en avoir Délibéré, DÉCIDE

D'AFFIRMER sa volonté de participer au fonds d'aide aux jeunes à hauteur de 0,40 € par habitant soit un montant arrondi à 1600 €.

D'AUTORISER le Maire à signer tout document ou convention nécessaire à cette participation.

DECISION DU CONSEIL MUNICIPAL :

- Votes favorables 23
- Vote défavorable 00
- Abstention 00

ERQUY, le jeudi 12 février 2026

Le secrétaire de séance

Jean-Paul LOLIVE

Le Maire,

Henri LABBE

MAIRIE D'ERQUY
COTES D'ARMOR